



Par **Emmanuel EVENO**
Président de Villes Internet,
Géographe, Chercheur au LISST CIEU

L'évaluation des Labels porte sur l'exploitation d'un vaste questionnaire que les villes candidates remplissent en ligne ainsi que sur les notes obtenues par des visites réalisées sur les sites Web des collectivités.

Le Jury a eu à évaluer 224 villes pour l'édition 2010 du Label. Il y en avait 203 lors de l'édition précédente (Label 2008), ce qui représente une croissance de près de 10 %. Or, sur les 224 collectivités présentes cette année, 63 (plus du quart de l'ensemble des villes candidates) participent pour la première fois.

Un petit groupe de treize villes sont présentes au Label depuis 2001 et cumulent donc neuf participations consécutives : Anglet, Aubazine, Epinal, Gluiras, Lambersart, L'Isle Adam, Metz, Montpellier, Parthenay, Perpignan (absente au Label 2010), Rosny-sous-Bois, Saint-Brieuc, Saint-Germain-en-Laye. On observe que, dans ce groupe, sept sont ou ont été classées en « 5 arobases », quatre en « 4 arobases » et deux en « 3 arobases ». Les collectivités qui constituent ce noyau de « fidèles » sont donc nettement dans l'élite du classement.

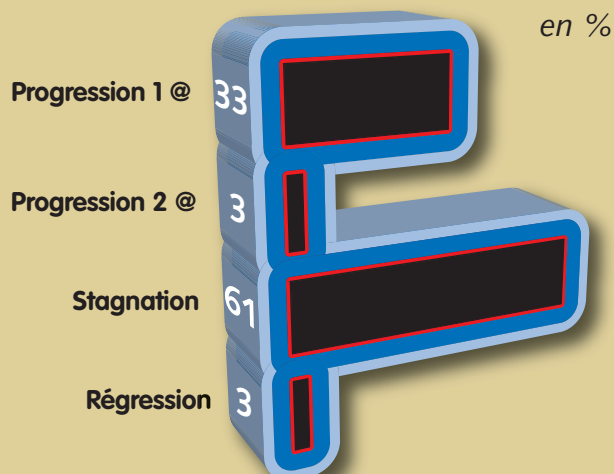


Les règles adoptées par le Jury pour l'attribution des arobases sont les suivantes :

Les villes peuvent croître de plusieurs arobases par an, Elles ne peuvent pas perdre plus d'une arobase d'une année sur l'autre, Une ville ne peut pas perdre d'arobase sans avoir reçu, l'année précédente, un message d'alerte, Une ville participant pour la première fois ne peut pas être labellisée dans la catégorie « 5 arobases ».

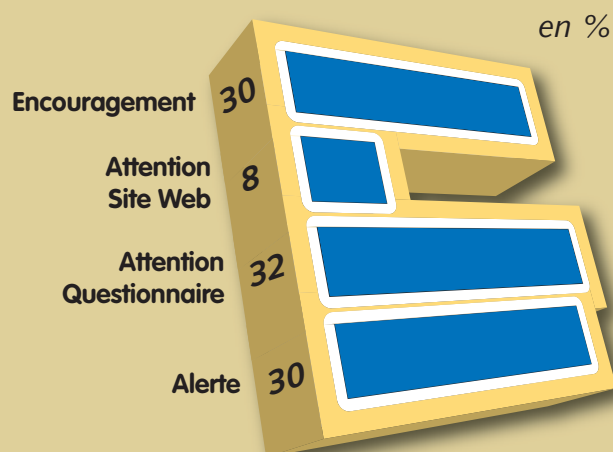
Après application de ces règles et débats au sein du Jury, les résultats obtenus pour le Label 2010 se décomposent comme suit :

52 villes progressent d'une arobase entre le Label 2008 et le Label 2010
4 progressent de deux arobases
4 régressent d'une arobase (elles avaient donc reçu un « message d'alerte » en 2008)
99 restent au même niveau que lors du Label 2008
63 sont de « nouvelles candidates »



Sur les villes labellisées :

- 18 vont recevoir une lettre « d'encouragement », le Jury ayant considéré qu'elles étaient vraisemblablement en capacité à progresser d'une arobase pour la prochaine édition du Label,
- 25 vont recevoir une lettre appelant leur attention sur des problèmes constatés soit dans les résultats obtenus au Questionnaire en ligne, soit lors de la visite et de l'évaluation de leur site Web. Ces lettres ont vocation à signaler d'éventuels problèmes, qui n'ont pas eu de conséquence pour la labellisation, mais qui pourraient être aisément résolus.
- enfin, 18 collectivités recevront un message d'alerte argumenté



La répartition géographique des villes candidates est assez proche de celle constatée lors des éditions du Label depuis 2007. En nombre de Villes par Région, c'est la Région Ile-de-France qui arrive en tête (40 villes candidates), puis la Région Nord-Pas-de-Calais (34) et la Rhône-Alpes (27). Rhône-Alpes est une Région qui a connu une croissance très significative en nombre de Villes candidates, elle est désormais mieux représentée que des Régions comme la Lorraine et la Bretagne, historiquement très présentes au Label.

les Labels
Ville Internet
2010

Evolution du nombre des Villes labellisées

	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2010
Mention	0	18	26	35	12	19	11	8	7	0
@	30	47	57	87	37	64	57	38	23	26
@@	34	46	52	75	58	66	64	77	69	74
@@@	21	19	18	37	61	50	57	72	64	84
@@@@	3	7	7	14	17	12	24	27	26	24
@@@@@	0	1	1	3	3	3	9	14	14	16

L'édition 2010 présente deux évolutions notables :

Le gonflement de la catégorie des villes « 5 arobases »

Le nombre des villes « 5 arobases » conforte un mouvement amorcé en 2006. Jusqu'alors limité à un groupe extrêmement restreint de villes (de 0 à 3 entre 2000 et 2005), à partir de 2006, ce sont 9 villes qui se voient attribuer cette distinction puis 14 respectivement en 2007 et 2008. 2010 est donc pour le moment l'année du record, avec 16 villes recevant les « 5 arobases ».

Si Le Havre ou Blanquefort, classées dans cette catégorie en 2008, sont absentes du Label 2010, plusieurs villes classées en 4 arobases en 2008 font leur entrée dans le groupe des 5 arobases : Noisy-le-Sec, Notre-Dame-de-Gravenchon, Fontenay-sous-Bois, Nice et Saint Martin d'Hères. Parthenay fait son retour parmi les « 5 arobases » après une année 2008 qui l'avait vu descendre dans la catégorie des « 4 arobases ».

L'extinction de la « Mention Ville Internet »

Ce phénomène ne doit pas être interprété comme le signe d'une plus grande indulgence du Jury, mais bien comme celui de la disparition des « candidatures de témoignage ». Ce phénomène s'amorce à partir de 2006. Cette année correspond à une amélioration notable de l'ensemble des évaluations, le niveau de compétences des collectivités a monté. ...>



Les innovations marquantes

Parmi les innovations marquantes, qui permettent d'opérer une sélection entre l'ensemble des candidatures, le Jury a retenu comme initiatives marquantes :

- les différentes modalités par lesquelles les collectivités invitent leurs habitants/citoyens à interagir dans le débat politique, dans l'échange avec l'Administration locale ;
- la promotion des logiciels libres ;
- l'importance donnée aux publics fragiles, sensibles ou éloignés ;
- l'affichage d'un projet politique autour des TIC ;
- la capacité à s'imposer comme site d'expérimentation dans le domaine des TIC pour plusieurs opérations ou partenaires ;
- avoir été lauréat à d'autres prix, distinctions ou labels divers dans d'autres domaines d'intervention ;
- la prise en compte des problématiques de la « durabilité » ;
- la capacité à se poser en modèle de référence pour d'autres acteurs (autres collectivités locales, acteurs publics centraux ou déconcentrés...);
- la notoriété (revue de presse, nombre de citations dans les rapports officiels, les travaux scientifiques...).

Les Villes « 5 arobas »

Les villes qui sont distinguées par l'obtention du Label « 5 arobas » sont des villes qui excellent dans pratiquement tous les domaines. Elles sont capables d'innover dans le domaine technique, en développant par elles-mêmes des applications spécifiques ; elles ont entamé une modernisation et une restructuration organisationnelle ambitieuses, elles ont établi les bases d'un dialogue social sur l'ensemble de ces enjeux avec leurs citoyens/usagers.

Elles sont en capacité à afficher des réalisations importantes dans toutes les rubriques qui composent le questionnaire. Elles obtiennent encore de nombreux points lors de la visite électronique de leur site par les évaluateurs du Label. Voici donc le portrait théorique de la ville « 5 arobas » :

Elle affiche à son actif de l'année de réelles innovations en matière de politiques TIC. Elle excelle dans certains des domaines que l'on considère comme étant les porteurs des « innovations » les plus significatives.

On peut considérer ces innovations sous plusieurs angles :

- innovations techniques,
- innovations organisationnelles,
- innovations sociales.

Le Groupe des Villes « 4 arobas »

Il est sans doute le plus significatif de l'ensemble des innovations portées ou suggérées par les collectivités locales en matière de TIC. D'une part parce que le Groupe est plus diversifié, plus représentatif du monde des collectivités locales que le Club très sélectif des villes « 5 arobas », d'autre part parce que ces villes « 4 arobas » représentent un groupe qui n'a cessé de se renouveler. Certaines villes apparaissent depuis plusieurs années dans cette catégorie, mais, chaque année, on y accueille des villes nouvelles, dont certaines qui se présentent pour la première fois au Label Ville Internet (ce qui n'est pas possible, compte tenu de l'application du règlement, pour les villes en « 5 arobas »).

Bien souvent, la différence entre les villes « 5 arobas » et les villes « 4 arobas » tient au fait que ces dernières ont choisi d'orienter leur action sur quelques axes privilégiés tandis que les villes « 5 arobas » continuent de s'efforcer de tenir un niveau d'excellence quelle que soit la catégorie des politiques TIC.

La composition de ce groupe des villes ayant obtenu 4 arobas appelle plusieurs remarques :

- le Groupe est très restreint dans les premières années du Label (2000 à 2002), il s'accroît à partir de 2003 pour stagner autour d'un effectif d'un peu plus d'une vingtaine de villes, soit un peu plus de 10 % de l'ensemble des villes labellisées.
- le Groupe se renouvelle davantage par le fait qu'il accueille de nouvelles villes plutôt que par un remplacement de villes qui s'essoufferaient et qui se verraient remplacer par d'autres.
- il est la porte d'entrée vers la catégorie « 5 arobas » et plusieurs villes, après avoir été classées parfois plusieurs années de suite en « 4 arobas », accèdent à ce haut du classement.

Palmarès des Villes Internet

2010
les Labels
Ville Internet
2010

@@@@@

ARGENTAN
BESANCON
EPINAL
FONTENAY-SOUS-BOIS
GRENOBLE
IVRY-SUR-SEINE
L'ISLE ADAM
MERIGNAC
METZ
NICE
NOISY-LE-SEC
NOTRE-DAME-DE-
GRAVENCHON
PARTHENAY
ROSNY-SOUS-BOIS
SAINT-MARTIN-D'HERES
VANNES

@@@

ANGLET
BEAUVAIS
BILLY-BERCLAU
BRON
CARQUEFOU
CHARENTON-LE-PONT
CLERMONT-FERRAND
COURBEVOIE
ECHIROLLES
FONTAINE
GENTILLY
GLUIRAS
JOUY-EN-JOSAS
LA GARDE
LAMBERSART
LILLE
MONTPELLIER
PONT-AUDEMER
RIVE-DE-GIER
ST-MEDARD-EN-JALLES
SAINT-BRIEUC
VILLENAVE-D'ORNON
VINCENNES
VITRY-SUR-SEINE

@@@

ALLAIRE
ANNECY
ANNEMASSE
ARMENTIERES
AVRILLE
BAILLY-
ROMAINVILLIERS
BANDOL
BERNAY
BIOT
BOÉ
BOIS-COLOMBES
BONNEVILLE
BOURGES
BRETIGNY-SUR-ORGE
BRIEY
BRY-SUR-MARNE
BUC
CANEJAN
CASTELNAU-LE-LEZ
CHAMPIGNEULLES
CHANGE
CHAZELLES
CHERBOURG-
OCTEVILLE
CHOISY
COMMUNAUTE
DE COMMUNES
DE L'ATREBATIO
DEUIL-LA-BARRE
DIJON
EYBENS
FLEURY-SUR-ORNE
GRASSE
GRIGNY
HAGUENAU
HALLUIN
HARNES
HOUEMONT
HOUILLES
JOEUF
LA POSSESSION
(Réunion)
LA VALETTE-DU-VAR
LANSLEBOURG-MONT-
CENIS
LAVENTIE
LESCAR
LIBOURNE
LIMOURS-EN-
HUREPOIX
LOMME
LONGJUMEAU
LOOS
LUISSANT
LUNEVILLE
MERVILLE
MEUDON

MORLAIX
COMMUNAUTE
PESSAC
PLOUARZEL
PONTARLIER
PUTEAUX
ROANNE
ROMBAS
ROUBAIX
SAINT-AVOLD
SAINT-CHAMOND
SAINT-CLOUD
SAINT-FARGEAU-
PONTIERRY
SAINT-GERMAIN-
EN-LAYE
SAINT-JOSEPH-
DE-LA-REUNION
SAINT-PIERRE-
D'OLERON
SAINT-QUENTIN-
FALLAVIER
SASSENAGE
SAVERDUN
SEVRES
STRASBOURG
TARBES
THANN
THONON-LES-BAINS
TOURS
TRITH-SAINT-LEGER
VALLAURIS-GOLFE-
JUAN
VANVES
VEIGNE
VELIZY
VENCE
VILLE-LA-GRAND
VILLENEUVE-LEZ-
AVIGNON
YERRES

@@

AIGLEMONT
AMPLEPUIIS
ARQUES
ARTHAZ-PONT-
NOTRE-DAME
AUBAZINE
BACCARAT
BARSAC
BEHREN-LES-FORBACH
BOIS-LE-ROY
BOIS-GUILLAUME
BONDY
BRAS-SUR-MEUSE
BREUILLET
BUHL
CABOURG
CASTRES
CHAUCONIN-
NEUFMONTIERS
CŒUR-DE-BRENNE
COMMUNAUTÉ
DE COMMUNES
DU PERNOIS
CONCARNEAU
CREST
CROISILLES
DINARD
EGUILLES
ENNETIERES-
EN-WEPPES
ESTAIRE
FAULQUEMONT
FEGERSHEIM
FONTANIL-CORNILLON
FOURMIES
FREHEL
FRESNES-SUR-ESCAUT
FRUGES
GERGY
GRUISSAN
HEM
LA GORGUE
LANGEAIS
LE PLESSIS-TREVISÉ
LE SOURN
LEFOREST
LENS
LOCTUDY
LOURDES
MACON
MANDELIEU
MARLY
MASTAING
MONT-SAINT-MARTIN
MONTAUX
MORLAIX
NAIZIN
NIEDERBRONN-
LES-BAINS

NOUEILLES
NOYELLES-
LES-SECLIN
PIERREFEU-
DU-VAR
PLEYBEN
QUINCY-
SOUS-SENART
RIEDISHEIM
ROCHECHOUARD
SAINT-AUBIN-
D'AUBIGNE
SAINT-LAURENT-
BLANGY
SAINT-MARTIN-
DE-CRAU
SAINTE-MENEHOULD
SAINT-MARCELLIN
SAINT-PAUL-
TROIS-CHÂTEAUX
SAULZOIR
SCEAUX
STAINS
TOSSAT
VILLEPREUX
VILLERUPT
VILLETANEUSE
YVETOT

@

ARGANCY
BRUMATH
CARBONNE
CARROS
CASTILLON
CHANTRAINE
CIREY-LES-MAREILLES
COMMUNAUTÉ
DE COMMUNES DU
PAYS DE LOURDES
COMMUNAUTÉ
DE COMMUNES
FAUCIGNY GLIÈRES
SAINT-JEAN-BRÉVELAY
COMMUNAUTE
COUILLY
CREHANGE
CRESSY
ELEU-DIT-LEAUWETTE
FRONTIGNAN
LA MADELEINE
LAGUENNE
LOUVIERS
MACOURIA
NOYELLES-LES-
VERMELLES
RÉMIRE-MONTJOLY
SAINT-ANDRE-
DE-L'EURE
SAINT-JEAN-D'ILLAC
TORTEQUESNE
VACHERAUVILLE
VERQUIN